

AVIS AU PUBLIC

Commune de Sainte Valière

-

Lancement de la procédure de la première Modification du PLU

Par arrêté n° 2020-38 en date du 25 novembre 2020, la mairie de Sainte Valière a procédé au lancement de la première modification du PLU conformément à l'article L.153-37 du Code de l'Urbanisme.

Madame le Maire précise que depuis l'approbation du PLU en 2015, il est nécessaire de procéder à une adaptation des documents graphiques du PLU, du règlement et de l'OAP notamment sur les secteurs AUa.

Madame le Maire précise que chacun pourra prendre connaissance de l'ensemble du dossier de modification du PLU et consigner ses observations dans le cadre de l'enquête publique qui sera diligentée prochainement.